

Séance du 15 octobre 2015

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration de l'UVHC

**Objet : valorisation du loyer du Centre Technologique en Transports Terrestres (C3T)**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) - Bâtiment Abel de Pujol, le jeudi 15 octobre 2015, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*Monsieur le Président donne la parole à Monsieur François VAGANAY, Directeur Général des Services Adjoint, qui présente l'avenant n° 18 à la convention de gestion du C3T, conclue avec la filiale de l'Université « VALUTEC », déterminant les loyers du coût de fonctionnement du C3T ainsi que le montant relatif à la location des équipements.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX L'AVENANT N° 18 A LA CONVENTION DE GESTION DU C3T CONCLUE AVEC LA FILIALE DE L'UNIVERSITE « VALUTEC ».**

Fait à Valenciennes, le 29 octobre 2015  
Le Président du Conseil d'Administration

  
Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 9/11/2015